

—
VILLE DE LOUDUN
—

LE MAIRE DE LA VILLE DE LOUDUN :

OBJET :

Contrat avec l'entreprise
My Events OAP pour la
Nuit Européenne des
Musées le 23 mai 2026 au
musée Charbonneau Lassay
de Loudun

VU :

- les articles L 2122-21 et L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,
- la délibération du 30.03.2026 portant délégation au Maire par le Conseil Municipal de certaines attributions,

- DECIDE -

ARTICLE 1 :

Il convient de passer un contrat avec l'entreprise « My Events OAP » pour une représentation au Musée Charbonneau Lassay le samedi 23 mai 2026 (Nuit Européenne des Musées).

ARTICLE 2 :

Pour cette mission, l'entreprise « My Events OAP » percevra la somme de 1 500,00 € TTC.

ARTICLE 3 :

Le Directeur Général des Services de la ville de Loudun est chargée de l'exécution de la présente décision.

A LOUDUN, le **06 MAI 2026**

Le Maire,
Joël DAZAS



Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe qui celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal de Poitiers dans un délai de 2 mois à compter de sa transmission en Préfecture et de sa publication et/ou notification

Accusé de réception de la Sous-Préfecture

Acte rendu exécutoire après transmission
en Sous-Préfecture le : **06 MAI 2026**

Publié le : **06 MAI 2026**

Notifié le :

<p>Accusé de réception en préfecture 086-218601375-20260506-DEC2026-34-AI Date de télétransmission : 06/05/2026 Date de réception préfecture : 06/05/2026</p>
